

puissent faire les Diligences nécessaires auprez d'elle pour la faire ressouvenir de leurs services, Cependant sa Ma^{té} desire que vous m'envoyez entre cy et quinze iours ou trois sepmaines au plus tard un Estat de tous les officiers de vostre departement que vous croirez pouvoir meriter de semblables Graces soit par la longue[u]r de leurs services soit par la distinction avec laquelle ils les auront rendus ou par les grandes blessures qu'ils auront receues, vous observerez s'il vous plaist qu'il ne faut point parler dans cet Estat de ceux qui font profession de la Religion P[rétendue] Reformé par ce que ces sortes de bien ne peuvent estre possedez par eux.

Vous me marquerez aussi ... le[s] Provinces d'ou seront lesdicts officiers affin que Sa Ma^{té} puisse autant que faire se pourra leur donner du bien dans leur pays".

Kopie - AH 64, 408-409 - Blatt 409^V leer

157

1702 Februar 27., Mantua

A

SCHREIBEN [VOM MARECHAL DE CAMP, BEAT JAKOB ZURLAUBEN, AN GARDEHPTM. BEAT HEINRICH JOSEF ZURLAUBEN]¹

"Je vien de recevoir tout presentement vostre lettre du 3.^e de ce mois avec la liste des officiers generaux². je suis ravy de vous voire tout consollé d'y avoir esté oublié [- der Gardehptm. hoffte damals selbst, zum Brigadier befördert zu werden -]³ j'en iuge ainsy puisque vous ne m'en tesmoigné rien. Sy vous avies voulu vous servir plustot des adresse que ie vous ay marqué j'aurois certainement receu assé souvent de vos nouvelles, le plaisir que vous devez bien vous imaginer que j'aurois eü d'avoir aussy une lettre de madame de r a m b a c[?]⁴ apres presque de quatre mois, dont je suis flustré[!], auroit bien du vous interesser de l'avertir que vous m'escrivies par la voye de m.^r le cardinal [César] d'E s t r é [e s], est[-]il possible que vous m'escrivés toujours ausy succinctement que vous faites et sans entrer dans un detaille d'un milion, je veux mesme de petite chose, que ie serois bien aise de scavoir, par Exemple conviendrait[-]il pas que ie fusse instruit de ce qui se passe dans la nation quoy que ie m'en tienne Exclus les pretentions et la conduite de tous chaq'un[!], sy [le Maréchal de camp, Franz Lorenz] g r e d e r reviendra servir en ce pays isy, scavoir dans

quelle lieu du monde e[s]t mon regiment, et ma compagnie suisse, un estat des charges vacquante pour l'avancement des officiers, et le remplacement des nouveaux qu'on peut me proposer, que ie vous ay demandé plusieurs fois et au major, s'il est possible que le ministre [gemeint Michel de C h a m i l - l a r t, der Secrétaire d'Etat de la guerre] ne vous aye encore rien dit d'honeste sur mon sujet, ie vous dis et vous averty encore que sy vous esties homme cappable de vous intriguer un peu dans ce bureaux, mesme dans seluy de m.^r [Jean-Baptiste de Colbert] le marquis de torsy [=T o r c y, Ministre d'Etat] que vous trouveriés que ie donne lieux de faire parler assé souvent de moy, tout autre que vous et un ausy indigne que saint mor [=Honoré? Comte de S a i n t e - M a u r e, Beat Jakobs Schwager] seroit ravy d'avoir telle matiere pour faire beau bruit, je croy qu'il faudra y venir puis que jusque a present vostre modestie n'a servy de rien. l'hotelle de navaille [gemeint das dieses Hôtel particulier in Paris bewohnende gleichnamige Geschlecht?] pourroit ausy s'emmeller, mes respects et ie souhaite que tout le monde s'y porte bien.

je suis fort sensible de ce que nostre cousin l'abbé de moury [P l a z i - d u s Zurlauben] a esté fait prince d'empire [- Fürstung der Abtei Muri durch Kaiser L e o p o l d I. 1701 -] s'il veut s'ayder et me donner quelques lumiere il ne sera peuestre pas j[m]possible par la situation ou ie me trouve en ce pays icy de pouvoir luy procurer par mes connoissance et intrigues des grandes protection a la cour de rome [gemeint beim Hl. Stuhl] je vous advoüe que je seres fort aise de luy voire le chapeau [- offenbar hegte Abt Plazidus Zurlauben die Hoffnung, Kardinal zu werden! -]

j'ay mandé par mes derniers lettre a madame de rambac que depuis l'enlevement du cartier de pontemerlino [- diese Aktion fand am 18. Februar 1702 statt -]⁵ en jettant un convoye dans goito [was am 21. Februar 1702 der Fall war]⁶ j'ay rencontré ... [200] houssars [autrichiens] je les ay culbuté brusquement avec une troupe de ... [40] maistre seulement et ... [20] de nos houssars dont Ce me ser assé bien pour la descouverte, il y a eu plusieurs de tues ... [25] prisonniers, et ... [32] cheveaux de pris, je Joindré a cela que le fourage estant la chose pour nous la plus necessaire j'ay esté fourager le 25^e [Februar 1702]⁷ avec la cavallerie au milieu des quartiers des ennemis [den Oesterreichern gemeint] c'e[s]t ce qui m'a donné lieu de reconnoistre un second fourage que j'ay fait le lendemain [den 26. Februar 1702]⁸ par la superiorité que nous avons pris sur eux le tout s'e[s]t passé assé tranquillement a quelque escarmouche pres avec les houssars ces deux fourages nous menneront pour

le moins a neufs jours, contés qu'ils ont leurs merite dans l'estat ou nous sommes. je vous remercie des ... [10 000] franc que vous voules m'envoyer ce secours seroit considerable pour un homme moins ruiné que moy.

je scay la dieste⁹ qui doit se tenir en suisse quoy qu'il y aye longtemps que ie n'aye receu des nouvelle de mon cousin [B e a t J a k o b II. Zurlauben gemeint].

je vois par une[!] article de vostre lettre, que vous souhaités de scavoir comment se doit faire la distribution de l'ustencille comme ma capitulation est changé ie vous prie de vous conformer a ce que greder fera sur cela ie n'y trouve que la quantité des officiers reformé d'embarassant je seré bien aise de savoir sy les compagnie de grenadiers que greder doit avoir demandé [pour son régiment Greder allemand] ont esté acordé j'en ay escrit en dernier lieu a ... [Michel] Chamillar, j'auré bien les moyens d'en former par plus de ... [300] hommes que j'espere d'envoyer en france au commensement d'avril il sera mesme bon que vous demandies au ministre s'il a desia eü la bonté d'envoyer ordre a mon regiment de faire partir quatre officiers pour les venir recevoir en provence a leurs desbarquement j'ay escrit a madame de rambac hier, j'ay oublié de luy mander que m.^r le Duc de mantou [Ferdinand Karl IV. G o n z a g a] a donné hier [den 26. Februar 1702]¹⁰ ... a dinné a tous les estats majors de la garnison qui avec une dizaine de personnes de la premiere condition de la cour ont fait le nombre de ... [66 personnes], la table estoit en fer a cheval placé dans une gallerie, le diné a esté superbe de trois service, de ... [100] plats chacq[u]'un la verité a l'italiene on a beü quatre rassades a la santé des Rois [von Frankreich - L u d w i g XIV. - und von Spanien - P h i l i p p V. - gemeint] de m.^r [le duc] et madame [Anna Isabel-la di G o n z a g a] la duchesse de mantou, des grands coups de tonnaires nous ont servy dans le mesme instant d'artillerie chose assé singulliere et quy nous assure a ce que l'on dit le printemps;

J'entreprends encore demain [den 3. März! 1702]¹¹ un fourage sous le mousquet d'un poste ennemie nomme spinosa que j'espere nonobstant faire nostre honneur j'ambrasse madame de rambac le chev[alier] b o n ie compte que vous luy feres part de ma lettre, ie vous prie l'un et l'autre de faire partir au plus tots[!] les commissions que je vous ay donné.

ma reconnoissance pour le souvenir de madame de m o n p e r t u i s va au-delà de tout expression ie l'assure de mes respect et que personne ne l'honore plus que moy. mes complimens et ambrassades a nos amis, sy la gazette dit vray que le Roy ayt donné la pension de feu [Johann Peter] S t o p p a a m.^r

[Moritz] W a g n e r [- Wagner war der Nachfolger von Stoppa als Oberst des Garderegiments -] ie le prie d'estre bien sure que personne ne s'y interesse plus parfaitement.

Je ne scaurois assé vous dire l'obligation que le Roy a au [Jean-Baptiste-René de Froulay] comte de t e s s é [damals noch Lieutenant général] d'avoir scu jusque a present sy bien conserver cet grande place [Mantua gemeint] exposé a toute sortes de dangers il n'est pas possible q[u]'une recompense digne de luy ne s'en suive et qu'a la fin du blocus on ne le desclare marechal de france [- Ernennung erfolgte am 14. Januar 1703 -] ce sont de ces batons quy le merite

adresses a l'advenir vos lettres a m.^r E s t o p p a n i directeur general des postes dans l'Estat de milan, ou par m.^r l'envoyé de mantou [- nicht ganz klar, ob damit Jean-Baptiste d'A u d i f f r e t, der Ambassador Frankreichs in Mantua, oder Conte Camillo di B a l l i a n i, der Ambassador Mantuas in Frankreich, gemeint ist -], Comme ma lettre ne peut partir qu'aujourd'huy quatrieme mars j'adiousteray qu'avant hier [den 2. März 1702]¹² faisant le fourage dont ie vous ay parlé vers Spinosa j'ay fais attacquer une cassine ou les ennemis avoient une quarantaine de boeufs gardes par 60 fantassins ou housars dont 32 ont esté pris et le reste tués, le fourage faisant nostre salut j'y ay encore retourné hier [den 3. März 1702]¹³ que j'ay fais de mesme au milieu de leurs quartiers avec beaucoup d'effronterie, il ne s'est presenté q[u]'une quarentaine de housars dont il en a eü 20 de pris et cinq ou six de tués, ie crois que le rig.^t [=régiment] des housars de bergini [=Husarenregiment Bergini in österreichischen Diensten?] se souviendra longtemps de cette garnison, un de mes parties a aussi rammené quelques boeufs et vaches. vous pouves compter que depuis que je suis entré icy nous leurs avons pris plus de 600 cheveaux et tües plus de ... [500], toutes nos [gemeint Mantuas] prisons sont plaines de leurs prisoniers adieu ie vous repete toujours que ie continueray de faire de mon mieux pour meriter grace et distinction, que ie crois nonobstant tres éloignéz A dieu

Je vous envoye mon cher Cousin [Abt Plazidus Zurlauben gemeint] la presente pour mon frere [Beat Heinrich Josef Zurlauben] qui vous instruira de tout ce que ie pourray vous apprendre, ie vous fais de tout mon Coeur mon compliment sur la nouvelle dignité du prince de Mury ie vous prie de le faire complimenter par une exprès de ma part, ie ne scay pourquoy ie ne recois point de vos nouvelles donnez en de miens a Cassagnie [=François C a s s a i g n e] Adieu."

- 1) Eine später angebrachte Dorsualnotiz benennt fälschlicherweise als Empfänger "M.^r le Landamme de Zurlauben a Zug". Abgesehen davon, dass 1702 Beat Kaspar Zurlauben bereits alt Ammann war und Beat Jakob II. Zurlauben erst 1704 Ammann wurde, hat der Absender mit Beat Kaspar Zurlauben kaum korrespondiert. Sein Vertrauensmann in Zug aber wäre eindeutig Beat Jakob II. Zurlauben gewesen!
- 2) Vermutlich ist damit AH 40/1 gemeint.
- 3) vgl. dessen diesbezüglichen Demarchen [1702:] AH 62/1 und [1703:] AH 60/1
- 4) *De vambae*
- 5) s. Affaires de guerre 103-105 6) s. ebenda 107-112
- 7) s. ebenda 114 f. 8) s. ebenda 115f.
- 9) Eine gemeineidg. Tagsatzung fand am 8. Februar 1702 in Baden statt [s. EA VI 1, 956 (Nr. 485)] und eine weitere sollte am 4. April 1702 in Bremgarten über die Bühne gehen [s. ebenda 971 (Nr. 487)]. In Baden liess sich Stadt und Amt Zug durch Beat Kaspar Zurlauben vertreten. In Bremgarten, wo es im speziellen um die Beilegung des zwischen der Stadt Zug und dem Aeusseren Amt obschwebenden Streitiges, dem sog. Tschurrimurrihandel, ging, vertrat wiederum Beat Kaspar Zurlauben den Standpunkt der Stadt Zug.
- 10) Dieser Empfang fand jedoch erst am 28. Februar 1702 statt, s. Affaires de guerre 119f. Die Daten stimmen wohl deshalb nicht mehr überein, weil Zurlauben über mehrere Tage am vorliegenden Brief schrieb und es dabei beim Gebrauch von "hier, avant-hier" nicht so genau nahm.
- 11) s. ebenda 124-126 12) s. ebenda 122-124
- 13) Ev. die Geschehnisse unter Anm. 11 gemeint?

Original - AH 64, 410-415

158

1701 August 15., "Au Camp de Romeningo[?]"¹

A

SCHREIBEN [VOM MARECHAL DE CAMP, BEAT JAKOB ZURLAUBEN, AN BEAT JAKOB II. ZURLAUBEN]²

"Je suis persuadé Mon cher Cousin que vous m'avez escrit plusiere[!] fois depuis le temps que ie vous ay donné advis de mon depart [de France] pour ce pays icy [Italien gemeint] cependant ie n'ay pas encore receu aucune de vos nouvelles ie profite de l'occassion de M^r le [alt] bourcier [von Schwyz, Josef Anton] R e d i n g pour vous donner des miennes, ma santé a esté un peu alteré iusque a present par les chaleurs excessives ioinct aux mouvements de nostre Armée, nous cherchons avec bien de l'envis[!] de combattre les ennemis [im spez. die Oesterreicher gemeint] qui profitent du passage de Mentio...[?]³ pour couler le long des Montagnie mais il a lieu d'esperer que nous les renconnerons[?]⁴ a la fin et les obligerons bien tost a se retirer ou a nous livrer battallie.